



Cartes Bancaires CB

## LES CARTES SANS CONTACT SONT AUSSI SURES QUE LES CARTES A CONTACT

Paris, le 12 mars 2014



**Les doutes sur la sécurité de la carte sans contact soulevés actuellement sont infondés.**

En effet, un fraudeur potentiel ne pourrait pas intercepter le code confidentiel, puisqu'il n'est pas saisi par le client au moment de la transaction.

Il ne pourrait pas plus récupérer le cryptogramme visuel (les 3 chiffres au verso de la carte) indispensable pour les paiements sur internet.

L'utilisation de la carte sans contact ne génère donc aucun risque de fraude nouveau. C'est un produit d'un usage sécurisé pour les clients des banques qui l'utiliseront.

Pour ce qui concerne la protection des autres données personnelles, les banques et le Groupement des Cartes Bancaires CB ont suivi les recommandations de la CNIL : ni les nom et prénom du client, ni l'historique de ses transactions ne pourront être interceptés via l'interface sans contact de la carte.

Dans les autres pays d'Europe où la carte sans contact a été lancée à grande échelle, au Royaume Uni et en Pologne notamment, aucune fraude nouvelle n'a été constatée.

Le label CB représente un gage de qualité et de sécurité incontournable. Depuis sa création, CB contribue à la sécurisation des dispositifs de paiement en veillant à ne pas altérer la facilité d'usage et l'universalité de la carte. C'est pour cela que la carte est le moyen de paiement préféré des français, 40% de la consommation nationale étant réglée avec une carte bancaire CB.

### **A propos de CB :**

Le Groupement des Cartes Bancaires CB coordonne le déploiement des cartes sans contact en France. CB est opéré à travers un Groupement d'Intérêt Economique (GIE) qui a pour mission de gérer le système CB, d'assurer l'interbancaire et l'interopérabilité du paiement par cartes. A ce titre, CB définit et met en œuvre les protocoles des échanges numériques, des mesures sécuritaires, le cadrage juridique et réglementaire, afin que les cartes soient acceptées partout dans les meilleures conditions de fonctionnement et de sécurité. Ce sont ces exigences qui font qu'aujourd'hui que près de 40% de la consommation nationale est réglée avec une carte bancaire CB. Pour en savoir plus : [www.cartes-bancaires.com](http://www.cartes-bancaires.com)

### **A propos du paiement sans contact :**

Aujourd'hui le sans contact en France c'est près de 22 millions de cartes en circulation, de l'ordre 140 000 commerçants qui acceptent les paiements sans contact et plus de 2 000 000 de transactions par mois. Pour en savoir plus : [www.lepaiementsanscontact.com](http://www.lepaiementsanscontact.com)

Contacts presse :

Françoise Fanari – 01 40 15 58 57 – [francoise-fanari@cartes-bancaires.com](mailto:francoise-fanari@cartes-bancaires.com)